



Skyparc

Parc d'activités de l'Aéroport de Strasbourg

Construisons votre avenir

Un site idéalement placé pour implanter votre entreprise

Situé à 10 min au sud-ouest de Strasbourg, le Skyparc est idéalement positionné dans une zone en plein développement et bénéficie d'une desserte multimodale performante et complète.

- **Accès direct** par l'autoroute A35
- **Connexion** au contournement Ouest de Strasbourg (mis en service en 2021)
- **Raccordement direct vers l'Allemagne** par la Rocade Sud
- À **9 min** de Strasbourg en train via la gare de l'Aéroport
- Des **vols nationaux & internationaux** au départ de l'Aéroport



Skyparc : Parc d'Activités de l'Aéroport de Strasbourg

Plus qu'un simple aéroport, l'Aéroport de Strasbourg est constitué d'un parc d'activités devenu un acteur incontournable du développement des entreprises qui y ont déjà élu domicile et qui bénéficient de tous les atouts de la plateforme.

Complet et autonome le site dispose d'infrastructures propres et d'équipements adaptés :



75 entreprises & plus de 1200 salariés



De nombreuses entreprises ont déjà fait le choix de s'implanter au Skyparc : Fedex, Bolloré, Heppner, DSV, Röhlig, XPO Logistics, DHL, Géodis, WFS, Fracht, Freshmile,...



De multiples services aux entreprises & employés à dispositions :
Parkings
Salles de réunions
Cantine
Commerces ...



Skyparc bénéficie d'équipements performants nécessaires à l'implantation des entreprises : gaz, électricité, internet haut débit, déchetterie ...

Les axes de développement

Grâce à une réserve foncière, l'offre est appelée à se développer autour des thématiques suivantes :



Activités logistiques et industrielles



Activités tertiaires



Activités aéro-industrielles & commerciales



Centrales photovoltaïques

L'ambition du Skyparc est de continuer à servir au mieux ses partenaires d'aujourd'hui et de valoriser sa réserve foncière avec ses investisseurs de demain.

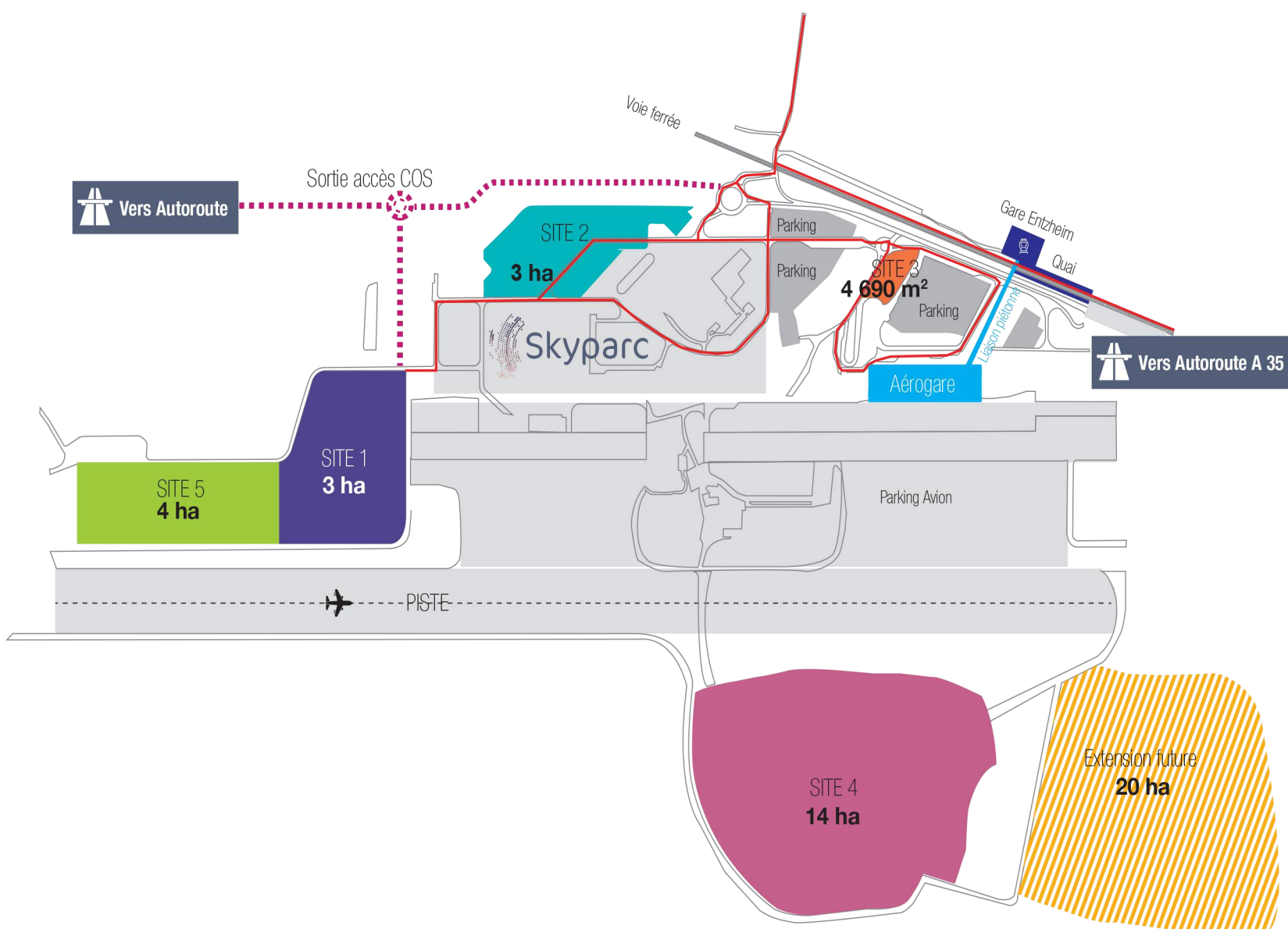
Une offre foncière sur mesure

Disposant d'une réserve foncière de 45 ha, dont 25 ha constructibles, au sein de l'Eurométropole de Strasbourg, le Skyparc concilie flexibilité et disponibilité.

Le Skyparc en tant que partenaire de votre développement vous apporte toute son expertise dans le montage de votre projet.

L'Aéroport de Strasbourg a la capacité d'adapter précisément votre contrat, grâce au régime des Conventions d'Occupation Temporaires pour garantir le succès de votre implantation au sein du Skyparc.

Implantation des zones constructibles



■ : site 1 Zone aviation d'affaires
3 ha destinés à des activités aéro-industrielles & commerciales

■ : site 2 Zone Nord
3 ha destinés à de la logistique

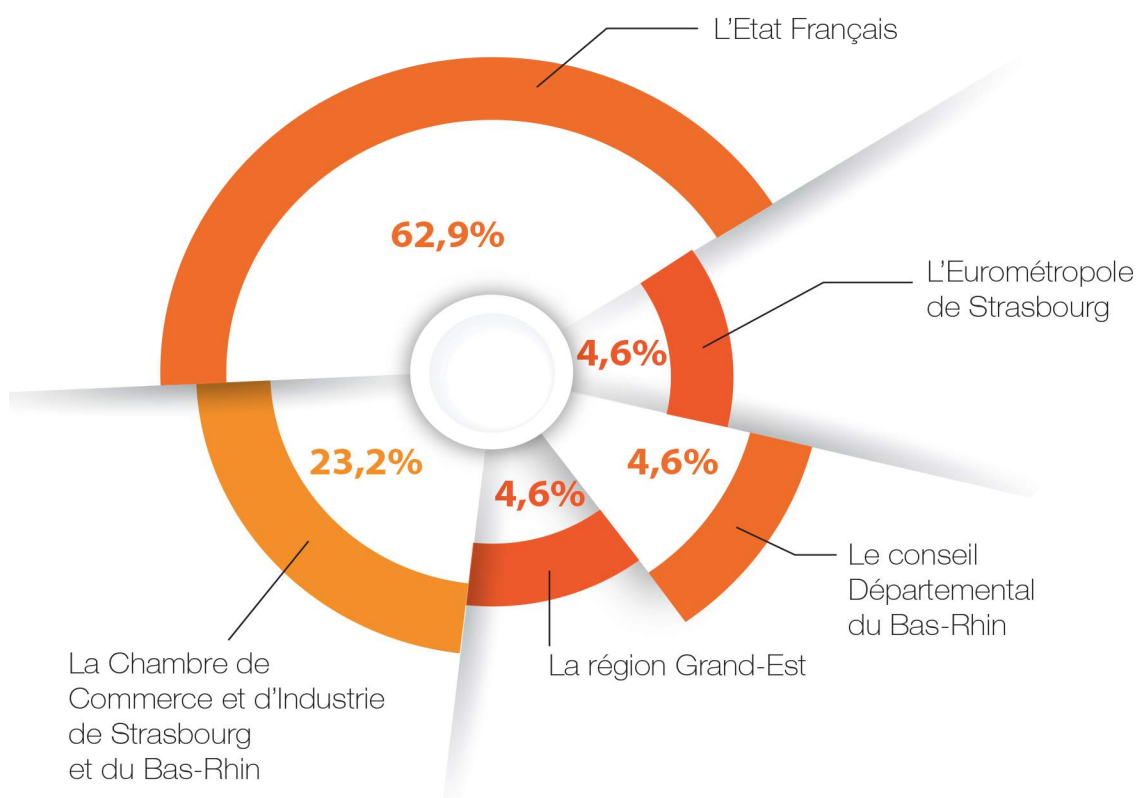
■ : site 3 Clément Ader
4 690 m² destinés à des activités tertiaires

■ : site 4 Aire Charly
14 ha destinés à de la logistique, des activités tertiaires & industrielles

■ : site 5 Photovoltaïque
4 ha destinés à la construction d'une centrale photovoltaïque

l'Aéroport de Strasbourg

La société Aéroport de Strasbourg-Entzheim est une Société Anonyme privée à Conseil de Surveillance et à Directoire qui regroupe dans son capital :



Le foncier est concédé par l'État à la société Aéroportuaire dans le cadre d'une concession de 40 ans.



Parc d'activités de l'Aéroport de Strasbourg

Vous avez un projet d'implantation de votre entreprise ?

Notre équipe vous accompagne à chaque étape de votre projet pour trouver les solutions qui correspondent à vos besoins.



Skyparc

Parc d'activités de l'Aéroport de Strasbourg



Aéroport de Strasbourg - RD 221, Route de l'aéroport - F - 67960 Entzheim
Tél : +33 3 88 64 67 67 - www.strasbourg.aeroport.fr